

L'Insee Bretagne publie l'étude "En dix ans, dans les trois plus grandes aires d'attraction des villes du Morbihan, les flux domicile-travail sortant de l'aire de résidence s'intensifient"

Insee Analyses Bretagne n° 118

Les aires d'attraction des villes (AAV) sont définies par l'étendue de leur influence sur les communes environnantes mesurée par les déplacements domicile-travail. Une aire est composée d'un espace dense en population et en emplois (le pôle) et son aire d'attraction définie par l'intensité des déplacements domicile-travail (la couronne). L'étude porte sur les AAV de Lorient, Vannes et Pontivy.

La croissance des trois plus grandes AAV du Morbihan est portée par les couronnes

- Entre 2008 et 2019, les trois AAV du territoire d'étude connaissent une croissance démographique (+0,7 % par an en moyenne) supérieure à celle du département (+0,6 %) et de la France métropolitaine (+0,4 %).
- Cette croissance est portée par les couronnes (+1,0 % par an contre +0,1 % pour les pôles).
- Cette augmentation de population faiblit en raison d'un solde naturel négatif qui se creuse. Les naissances diminuent, les décès augmentent. C'est un territoire attractif en particulier pour les plus de 55 ans.

Une décentralisation de l'emploi des pôles vers les couronnes

- Entre 2008 et 2019, la population active en emploi a cru de 0,3 % par an. Ce nombre croît dans les couronnes alors qu'il diminue dans les pôles.
- Le nombre d'emploi progresse dans les couronnes et reste plus stable dans les pôles.
- La hausse de l'emploi sur les trois AAV est particulièrement portée par le secteur tertiaire qui compte 76 % des emplois en 2019.

En dix ans, les flux domicile-travail s'intensifient

- Un actif en emploi sur deux effectue des navettes domicile-travail en dehors de son pôle ou de sa couronne de résidence.
- Cette part est en nette progression entre 2008 et 2019, principalement du fait des navetteurs qui sortent de leur AAV.
- Ces flux s'orientent le long des axes routiers vers les AAV voisines.



Relations presse **Paul Obszynski**
002 99 29 34 13 / 06 61 10 18 44
communication-bretagne@insee.fr